

Déclaration conjointe sur le commerce et l'autonomisation économique des femmes à l'occasion de la conférence ministérielle de Buenos Aires en décembre 2017

Reconnaissant l'importance qu'il y a à inclure une perspective de genre dans la promotion d'une croissance économique inclusive et le rôle clé que des politiques soucieuses de l'égalité hommes-femmes peuvent jouer pour assurer un développement socioéconomique durable,

Reconnaissant que des politiques commerciales inclusives peuvent contribuer à la progression de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation économique des femmes, ce qui a un effet positif sur la croissance économique et aide à réduire la pauvreté,

Reconnaissant que le commerce international et l'investissement sont les moteurs de la croissance économique pour les pays en développement comme pour les pays développés et que l'amélioration de l'accès des femmes aux possibilités existantes et la suppression des obstacles à leur participation à l'économie nationale et internationale contribuent à un développement économique durable,

Reconnaissant la nécessité de développer des interventions basées sur les faits pour s'attaquer aux divers obstacles qui limitent les possibilités pour les femmes dans l'économie,

Rappelant l'Objectif de développement durable 5 inscrit dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, à savoir parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles, et

Réaffirmant notre engagement de mettre en œuvre effectivement les obligations découlant de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 18 décembre 1979,

Nous sommes convenus de collaborer pour faire en sorte que nos politiques commerciales et nos politiques de développement soient plus soucieuses de l'égalité hommes-femmes, notamment:

1. en partageant nos expériences respectives relatives aux politiques et aux programmes destinés à encourager la participation des femmes à l'économie nationale et internationale par des échanges d'informations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le cas échéant, et par la présentation de rapports volontaires pendant le processus d'examen des politiques commerciales de l'OMC;

2. en partageant les meilleures pratiques pour effectuer une analyse des politiques commerciales basée sur le genre et pour en suivre les effets;

3. en partageant les méthodes et procédures pour la collecte de données ventilées par sexe, l'utilisation d'indicateurs et de méthodes de suivi et d'évaluation et l'analyse des statistiques relatives au commerce axées sur le genre;

4. en travaillant ensemble à l'OMC pour supprimer les obstacles à l'autonomisation économique des femmes et pour accroître leur participation au commerce; et

5. en faisant en sorte que l'Aide pour le commerce contribue aux outils et au savoir-faire nécessaires pour analyser, concevoir et appliquer des politiques commerciales plus soucieuses de l'égalité hommes-femmes.

Au cours des prochains mois, nous organiserons une série de séminaires en coordination avec les organisations internationales concernées pour explorer et examiner, entre autres, les thèmes suivants relatifs au commerce et à l'autonomisation économique des femmes:

- promotion de l'entrepreneuriat et du commerce féminins;*

- *identification des obstacles qui limitent la participation des femmes au commerce;*
- *promotion de l'inclusion financière et de l'accès au financement du commerce et à une aide financière pour les femmes commerçantes;*
- *accroissement de la participation des femmes entrepreneurs aux marchés publics;*
- *inclusion des entreprises dirigées par des femmes, en particulier des MPME, dans les chaînes de valeur;*
- *impact de la facilitation des échanges pour assurer l'égalité d'accès et l'égalité des chances aux femmes entrepreneurs;*
- *inventaire des sources d'information et des facteurs de complémentarité et identification des lacunes dans les données.*

En 2019, nous présenterons un rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette déclaration conjointe sur le commerce et l'autonomisation économique des femmes.